

L'ÉCHO

DU

CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

Revue Religieuse, Scientifique, Historique, Littéraire et Artistique.

Vol. VI.

Montréal (Bas-Canada), 2 Mai 1864.

No. 9.

SOMMAIRE.—Chronique.—Notice biographique de Messire Comte, prêtre du Séminaire de St. Sulpice, Montréal.—Essai sur la liberté de penser (*suite et fin*).—Voyage autour de mon pupitre, par un élève de philosophie du Collège de Ste. Thérèse.—Les noces du dindon : (poésie), par le Comte A. de Ségur.—La boîte d'ébène.

CHRONIQUE.

C'est avec un regret bien vif et bien sincère que nous annonçons aujourd'hui la mort de Messire Jos. Comte, Prêtre du Séminaire de St. Sulpice, à Montréal. Nous avons cru qu'il était de notre devoir de rendre hommage à sa mémoire en recueillant tous les détails que nous pouvions nous procurer sur sa vie et en les publiant. Nos lecteurs trouveront plus loin le résultat de ces recherches et nous espérons que cette notice biographique sera lue avec intérêt.

Mardi dernier, le Cercle Littéraire donnait, au Cabinet de Lecture Paroissial, une séance scientifique et littéraire. M. U. E. Archambault, le président actuel de cette société, commença les procédés en rendant compte des travaux accomplis pendant l'année précédente. Il ressort évidemment de cette communication officielle que le zèle des membres du Cercle Littéraire n'est point refroidi, et que ces messieurs poursuivent avec ardeur et avec fruit le cours de leurs études importantes et utiles. Nous nous proposons de publier ce compte-rendu dans notre prochain numéro. En attendant, nous nous joignons à M. Archambault pour inviter tous les jeunes gens instruits de Montréal à faire partie de cette société.

M. D. H. Sénécal monta ensuite à la tribune. Il annonça à l'auditoire qu'il avait entrepris de faire une série de lectures sur l'Histoire du Droit. M. Sénécal a divisé son sujet en quatre parties comprenant : la législation de Moïse, le Droit Romain, l'ancien droit français et le droit actuel de ce pays. Les trois premières parties forment une introduction à l'histoire de notre

droit : elles ont été le sujet de cette première lecture. M. Sénécal possède bien les matières qu'il traite et sait les exposer clairement ; son style est riche et approprié.

Le récit de la défense héroïque du fort de Verchères, a aussi beaucoup intéressé l'auditoire. M. Choquet en était à son début. Nous le félicitons de son succès et nous l'encourageons à persévérer dans ses efforts ; car il a du talent et du mérite.

Le directeur du Cabinet de Lecture Paroissial se propose de donner prochainement un grand concert, au profit de cette institution. Nous ne faisons pas de réclame, car tout le monde connaît l'importance de cette œuvre.

Nos compatriotes d'origine britannique, auxquels s'étaient associés les citoyens des autres origines, ont célébré avec éclat, par tout le pays, le 300^e anniversaire de la naissance de Shakespeare.

Nous avons reçu le prospectus d'un nouveau journal, "*Le Nord*," qui doit être publié à Ste. Scholastique. Cette feuille repousse tout esprit de parti. Nous espérons qu'elle persévérera dans cette détermination et qu'en récompense de ses bonnes intentions elle aura une vie longue et honorable.

Les journaux américains nous apprennent que le Rév. Dr. McCloskey a été nommé Archevêque de New-York et le Rév. Dr. Spaulding Archevêque de Baltimore.

Par un décret impérial, en date du 12 mars dernier, M. E. Masseras, principal rédacteur du *Courrier des Etats-Unis*, a été nommé Chevalier de la Légion d'Honneur. La date du brevet se trouve coïncider avec le onzième anniversaire du jour où M. Masseras a pris la direction de ce journal.

L'Union américaine ne paraît pas devoir être reconstituée de sitôt : tout, au contraire, semble annoncer que le Sud triomphera.

Depuis le commencement de la guerre jus-

qu'au 1er. de septembre dernier, les pertes des confédérés sur tous les champs de bataille ont été de 28,147 morts, 99,459 blessés et 89,859 prisonniers. La maladie leur a enlevé 130,000 hommes. Ainsi, leur perte totale pendant les trois années de la guerre jusqu'au 1er. sept. a été de 347,465 hommes.

De leur côté, les fédéraux, durant le même laps de temps, ont perdu dans les batailles 262,780 hommes, dont 40,966 ont été tués, 132,745 ont été blessés et 89,069 ont été faits prisonniers. En outre, 290,000 hommes leur ont été enlevé par la maladie. Ainsi, leur perte totale s'élève à 552,780 hommes. Ils ont donc perdu 205,315 hommes de plus que les confédérés.

Les derniers revers des troupes fédérales augmentent encore les avantages des confédérés. S'il faut en croire les rapports qui viennent de paraître dans tous les journaux, l'armée du Nord aurait perdu à la défaite très peu plaisante de Pleasant Hill, 2,000 soldats et à la bataille livrée entre Kirby Smith et Banks 14,000 hommes.

On dit qu'il existe dans les Etats du Nord-Ouest une vaste conspiration qui n'attend qu'une occasion favorable pour éclater. Le but de cette conspiration serait encore le démembrement de l'Union américaine.

Enfin, il est bien constaté que les ressources pécuniaires de nos voisins sont épuisées. Les troupes n'ont pas reçu leur solde depuis le mois d'octobre, et le coffre est vide. La banqueroute est donc arrivée et bientôt elle sera proclamée par tous les Etats de l'Union. Déjà, l'Etat de New-York, a ouvert la voie à la fraude publique en décrétant que l'intérêt de sa dette serait payé à l'avenir suivant le cours des *greenbacks*; c'est là, pour aujourd'hui, une perte sèche de 50 par cent qui devra être supportée par les créanciers.

Les dernières nouvelles reçues de Vera-Cruz annoncent que la situation générale du Mexique s'améliore tous les jours. La circulation se rétablit, les bandits disparaissent et le commerce prend une nouvelle activité. L'empereur est attendu avec impatience.

Maximilien n'est pas parti pour le Mexique, le 28 de Mars dernier, à cause de certaines difficultés survenues entre lui et son frère, l'empereur d'Autriche. Celui-ci exigeait de Maximilien une renonciation formelle au trône d'Autriche dans le cas où il deviendrait habile à lui succéder. Ces difficultés ont été aplanies et le nouveau souverain devait s'embarquer, le 12 Avril, pour venir prendre possession de son trône.

Les cours de Rome, de France, de Londres, Vienne, Berlin, St. Petersbourg et Madrid ont

résolu de reconnaître l'empereur du Mexique, aussitôt après son couronnement.

Deux ministres anglais, le duc de Newcastle et le trop célèbre Stansfeld, ont résigné. C'est l'Honorable Edward Cardwell qui succède au duc de Newcastle comme ministre des colonies.

Le protocole, qui met fin au protectorat de l'Angleterre sur les Iles Ioniennes, a été signé, à Londres, le 2 avril.

Garibaldi est débarqué à Southampton, le 3 Avril. Le maire de la ville l'a reçu officiellement et le peuple est dans l'enthousiasme. Lord Palmerston devait lui donner un banquet. Voici comment *Le Monde* apprécie ces démonstrations: "Somme toute, c'est l'Angleterre officielle qui va au devant du général, qui s'apprête à le recevoir avec des pompes royales, et qui témoigne ainsi de sa haine pour l'Eglise Catholique, de sa haine pour la France, dont l'aventurier italien a tant de fois insulté le souverain et les soldats. Tout cela est significatif, et permet de juger à sa juste valeur une adresse signée en ce moment par d'honnêtes anglais qui veulent protester de l'horreur que leur inspirent Mazzini et ses amis."

A propos de Mazzini, nous apprenons qu'il a été condamné, par contumace, le 30 Mars dernier, à la déportation et solidairement aux frais du procès avec Greco et les autres conspirateurs italiens.

Le 28 de Mars, les Prussiens ont essayé d'enlever Duppel à l'assaut; mais, après un combat, qui a duré cinq heures, ils ont été forcés de retraiter.

Les Allemands ont aussi bombardé Sonderberg, mais sans résultat.

On parle d'une conférence entre les grandes puissances pour le règlement de la question Dano-Allemande.

Des dépêches de la frontière moldo-valaque, annoncent qu'une insurrection polonaise s'organise de ce côté et que l'on craint à chaque instant de la voir éclater.

Notice Biographique

de Messire Joseph Comte, prêtre du Séminaire de St. Sulpice.

La mort frappe autour de nous, à la porte des grands, à la porte des petits; dans les rangs des ministres du sanctuaire, et parmi le troupeau confié à leurs soins. En passant elle semble dire à ceux qui restent: "Tenez-vous prêts, demain je reviendrai plus foudroyante que l'éclair, et votre tour sera plus tôt peut-être que vous ne pensez."

En moins d'un an, le Séminaire vient de perdre deux de ses membres les plus anciens. En moins de quinze jours, le clergé de ce diocèse a perdu deux de ses vénérables prêtres, M. Brunot, curé de St. Rose, pasteur vénéré et digne de tout éloge, dont nous regrettons de ne pouvoir offrir une Biographie détaillée, et M. Comte

Procureur du Séminaire qui fera l'objet de cette notice.

Au pied de la côte Castonguay, sur cette partie du faubourg St. Laurent qu'occupe aujourd'hui la rue St. Philippe, vers le milieu de cette rue, s'élevait à la fin du siècle dernier une jolie maison en bois que l'on peut voir encore. Là, demeurait feu Joseph Comte dit Aimé, ouvrier charpentier recommandable par sa vertu et sa probité. Il avait épousé Marie Boulardier d'une honorable famille de ce pays.

C'est de ce mariage et dans cette maison qu'est né, le 4 juin 1793, le Révérend Joseph Comte, Procureur de la Communauté des prêtres de St. Sulpice, dont nous pleurons encore la mort.

Il fréquenta fort jeune cette petite école bien connue des anciens, tenue par le bon père Lussette qui a formé un peu rudement peut-être, mais à coup sûr très-chrétiennement, un bon nombre de nos vénérables prêtres de Montréal et beaucoup de nos meilleurs citoyens.

Joseph Comte s'y distingua entre tous ses compagnons par une excellente conduite, une assiduité remarquable et une très-grande facilité pour apprendre tout ce qu'on lui enseignait.

Ce talent naissant attira l'attention de M. Boussin, professeur au collège de Montréal, qui engagea son père à lui faire commencer un cours de latin et se fit son protecteur dévoué.

Le collège comptait alors pour professeurs plusieurs de ces héroïques confesseurs de la foi, qui exilés les uns en Espagne, les autres en Italie, passèrent ensuite au Canada où ils abordèrent les uns en 1794, et les autres en 1796. (1)

La vue de ces hommes recommandables autant par leurs talents que par leurs vertus et leurs souffrances, fit sur l'âme du nouvel écolier une impression profonde qui ne s'effaça jamais, et devint le germe de cette pensée du sacerdoce auquel il aspira dès lors et dont il devait être un jour revêtu.

(1) Noms des prêtres de St. Sulpice arrivés à Montréal de 1793 à 1796.

C. M. Le Saulnier, arrivé à Montréal le 24 juin 1793, mort le 6 février 1830.

G. M. de Garnier Des Garets arrivé à Montréal le 1er. septembre 1794, mort le 3 octobre 1802

F. M. Robin, arrivé à Montréal le 1er. septembre 1794, mort le 29 février 1804.

A. A. Molin, arrivé à Montréal le 1er. septembre 1794, mort le 21 septembre 1811.

C. Rivière, arrivé à Montréal le 1er. septembre 1794, mort le 10 juillet 1820.

J. H. A. Roux, arrivé à Montréal le 1er. septembre 1794, mort le 7 avril 1831.

A. Malard, arrivé à Montréal le 1er. septembre 1794, mort le 23 novembre 1832.

F. J. M. Humbert, arrivé à Montréal le 1er. septembre 1794, mort le 4 février 1835.

A. Sattin, arrivé à Montréal le 1er. septembre 1794, mort le 23 juin 1836.

J. L. Melchior Sauvage de Chatillonet, arrivé à Montréal le 1er. septembre 1794, mort le 6 septembre 1841.

J. B. Thavenet, arrivé à Montréal le 1er. septembre 1794, mort le 16 décembre 1844.

P. Nanteret, arrivé à Montréal le 1er. septembre 1794

A. Houdet, arrivé à Montréal le 21 janvier 1796, mort le 7 avril 1826.

J. B. J. Chicoisneau, arrivé à Montréal le 8 septembre 1796, mort le 28 février 1818.

C. B. Jouaen, arrivé à Montréal le 24 octobre 1796, mort le 30 janvier 1806.

J. G. Roques, arrivé à Montréal le 24 octobre 1796, mort le 3 mai 1840.

Les trois premières années il fut externe, ensuite il remplit les fonctions de *lecteur* au Séminaire. Sa régularité était exemplaire et a laissé les plus touchants souvenirs dans le cœur de ses frères et de sa sœur près desquels il exerçait déjà un petit apostolat, leur apprenant à réciter très-distinctement leurs prières en latin et les évangiles du dimanche.

Son heureuse mémoire, sa pénétration d'esprit, son amour de l'étude lui rendaient le travail extrêmement facile. Quoiqu'il perdit, chaque jour, un temps considérable dans ses courses de la maison au collège, ses devoirs étaient toujours achevés et remplis avec application. Les matières les plus ardues paraissaient ne lui coûter aucune peine; ses condisciples y trouvaient mille difficultés, et chemin faisant, il les résolvait avec une si étonnante facilité, "que l'étude pour lui, disait un de ses amis, ne semblait qu'un jeu."

Il dominait dans toutes les facultés, et particulièrement dans l'étude des mathématiques. Aussi, chaque concours annuel était-il pour lui un jour de triomphe: il revenait à la maison paternelle couvert de lauriers et chargé des premiers prix.

Cœur profondément sensible, sous une écorce un peu rude, il conserva pour les soins et le dévouement de ses maîtres une reconnaissance qui ne se démentit jamais, et ne fit que croître avec l'âge; et ce fut peut-être ce sentiment, la vertu des grandes âmes, qui lui inspira la pensée de se donner pour la vie à une Maison à laquelle il devait tout ce qu'il était.

Il entra en Théologie en 1812, et ne se fit pas moins remarquer par ses succès dans les études sacrées que dans les études profanes. La solidité et la justesse de son jugement trouvèrent des charmes dans l'étude des dogmes profonds et sublimes de la religion. Il y puisa cette foi vive qui l'a toujours caractérisé, et qui se manifesta pendant sa vie par un grand respect pour tout ce qui tenait au culte divin, et, dans ses derniers instants, par une vive crainte des jugements de Dieu unie à une confiance très-grande en sa miséricorde.

Dans l'étude de la morale, il puisa cet esprit éminemment pratique qui en fit un excellent directeur des âmes et un casuiste habile que l'on pouvait consulter dans les cas les plus difficiles, et aux décisions duquel on pouvait se confier en toute assurance.

L'application qu'il donnait aux études sacrées ne l'empêchait point de remplir au collège les fonctions de professeur. Il enseigna successivement pendant trois ans, dans les classes d'Eléments, de Syntaxe et de Méthode.

Il échangea, en 1815, cette dernière chaire pour celle de théologie qu'il remplit pendant cinq ans. Son enseignement était élémentaire, clair et méthodique: c'est sous sa direction que se sont formés les vénérables Messieurs Bonin et Aubry du diocèse de Montréal et M. L. Gingras du séminaire de Québec, etc., etc.

Les soins du professorat lui laissaient encore assez de temps pour donner son attention et les plus grands soins à une affaire qui devait être la plus solennelle de sa vie. Il se préparait en ce temps au sacerdoce, avec toute la ferveur d'un cœur rempli de foi, de zèle et de dévouement. Le jour qu'il avait tant souhaité arriva. Le 10 août 1817, Monseigneur Plessis lui imposa les mains dans l'Eglise de la paroisse de St. Philippe et lui donna place parmi les princes du peuple chrétien. Ce jour ne s'effaça pas de sa mémoire; il en renouvelait

chaque année la fête, et il conçut alors une si haute idée de la dignité à laquelle il avait été élevé, un sentiment si profond de son indignité et une crainte si révérencielle pour ses augustes fonctions qu'il tremblait parfois de monter à l'autel.

Le temps était venu pour M. Comte de faire un dernier choix, qui devait avoir la plus grande influence sur toute sa vie, et le mettre dans une position, où il pourrait le mieux faire ressortir tous les talents dont il était doué.

Son attrait le portait vers la vie de communauté; la reconnaissance et l'amour de l'étude l'attiraient à St. Sulpice. Un autre motif plus pressant encore était son zèle pour la formation du clergé. Cette pensée l'occupait constamment et le domina entièrement les dix dernières années de sa vie; aussi employa-t-il l'influence et les ressources qu'il possédait à faire prospérer l'œuvre du Grand-Séminaire, et en mourant, il lui légua tout ce qui lui appartenait et fonda quelques bourses en faveur des ecclésiastiques pauvres.

L'année qui suivit sa promotion au sacerdoce, il demanda donc son entrée au Séminaire. M. Roux qui en était Supérieur l'accueillit avec joie. Cet homme éminent et doué d'une grande pénétration avait deviné tout le mérite de ce nouveau confrère; "Ce jeune Comte, disait-il, avec complaisance, est capable de remplir tous les emplois de la maison."

En 1820, M. Rivière, professeur de rhétorique au collège, mourut, laissant une réputation de science et de vertus justement méritée et plusieurs ouvrages élémentaires fort estimés. On était au mois de juillet, les vacances étaient proches: M. Comte fut nommé pour le remplacer jusqu'à cette époque, et il le fit avec distinction.

Il revint au mois de Septembre à la paroisse, exerça les fonctions de sous-procureur sous M. Bourneuf et sous M. Bédard. A la mort de ce dernier arrivée en 1825 il fut nommé lui-même procureur, charge qu'il a remplie jusqu'à la fin de sa vie et durant l'espace de 39 ans.

De toutes les charges de la Maison de St. Sulpice, après celle de Supérieur, celle de procureur est sans contredit la plus importante et la plus difficile.

M. Comte entra à la procure à une époque où les droits de propriété du Séminaire justement acquis par des sacrifices énormes, durant près de deux siècles, étaient fortement contestés.

On ne voyait pas de bon œil une corporation religieuse en possession d'aussi vastes domaines; et quoique St. Sulpice n'employât ses revenus qu'à favoriser le progrès de la religion, de l'éducation, de la charité et le développement d'une Cité qui n'est peut-être la première du Canada que parce que le Séminaire a géré sagement ses biens, plusieurs cependant se seraient peut-être réjouis de l'en voir injustement déposséder.

Aux difficultés que suscitaient les intérêts divers d'origine et de religion, vinrent se joindre les démêlés avec le gouvernement, les troubles politiques, et mille questions légales, soulevées au Parlement, dont les complications demandaient une rare prudence et un tact exquis, pour être abordées sans soulever contre l'administration d'une maison ecclésiastique les haines et les tempêtes.

Ajoutez à tous ces embarras, ceux qui naissaient de

l'état de la législation sur la propriété foncière en Canada, et qui demande tant de discernement dans son application journalière.

Telle, et plus difficile encore que nous ne pouvons le dire, a été la période que M. Comte a dû traverser; et tous savent avec quel succès il a rempli cette longue et pénible carrière, et comment pendant tout ce temps il a su se concilier l'estime et la vénération de tous les partis.

Son premier soin, en entrant en charge, fut d'étudier à fond les lois et les coutumes qui règlent les droits de propriété. En peu de temps il en acquit une connaissance parfaite et passa pour l'homme qui, dans ce pays, en possédait la science et l'intelligence la plus complète. Les Jurisconsultes les plus éclairés et en particulier Sir H. LaFontaine venaient souvent le consulter. Ses décisions étaient des oracles; elles avaient presque force de loi. Voici un trait qui peut faire apprécier sa supériorité en pareille matière: nous le rapportons tel qu'il nous a été raconté.

Un procès était en Cour. Juges et Avocats se trouvaient dans le plus grand embarras, tant la chose était obscure et compliquée. Un jeune membre du barreau, plein de talent, présente enfin au Président un mémoire où toute la cause était mise en lumière.

"Monsieur, lui dit le juge, après l'avoir lu attentivement, je connais et j'estime beaucoup votre talent, mais ce travail demande une plus grande expérience que la vôtre."

"Il est vrai, répondit le modeste avocat, il faut rendre à chacun ce qui lui appartient: Ce Mémoire est de Monsieur Comte."

Outre cette science de la loi, le Procureur de St. Sulpice apporta dans son emploi une entente parfaite des affaires, une largeur de vue, une prévoyance, une pénétration qui le conduisaient à la solution des plus grandes difficultés avec un à-propos et une sagesse que les plus habiles admiraient.

Aussi pour ceux qui le connaissaient il leur suffisait de voir sa signature apposée au bas d'un contrat pour être assurés que tout y était parfaitement ordonné, que c'était une œuvre achevée, sur laquelle il n'y avait pas à revenir.

C'est à lui et au vénérable M. Quiblier, de sainte et noble mémoire, que le Séminaire est redevable de la Charte-Royale qui, en 1840, confirma ses droits. Ces deux hommes étaient faits pour se comprendre; l'un et l'autre étaient doués de qualités éminentes. Ils s'estimaient et s'aimaient réciproquement, se comblaient de prévenances, étant heureux de travailler d'accord au succès de l'œuvre importante qui leur était confiée. Pendant le temps qu'ils vécurent ensemble, ils se conservèrent une amitié que ni la séparation la plus douloureuse, ni la mort ne purent rompre.

Cette estime et cette amitié que M. Comte mérita de M. Quiblier, il les obtint encore de ses successeurs.

Plus tard, se présenta la loi de la Tenure-Seigneuriale. Par les conseils de son procureur, le Séminaire conserva les vieilles traditions de justice, de libéralité et de désintéressement qui lui ont mérité les éloges les plus sincères de la part de nos concitoyens de toute origine.

On n'ignore pas d'ailleurs avec quelle noblesse de sentiment M. Comte accueillait les censitaires. Le plus bel éloge, à ce sujet, serait de raconter comment les affaires se traitaient aux manoirs de l'Assomption

et de la Belle-Rivière, où il se rendait chaque année pour collecter les rentes.

Il y arrivait à jour fixe : on le recevait comme un père : "notre seigneur est arrivé," disaient les habitants, et l'on s'acheminait gaiement vers le manoir de toutes les parties de la seigneurie. Chacun était heureux de le revoir, et les pauvres retrouvaient en lui une providence.

En entrant, le censitaire allait prier devant l'autel de la chapelle, et passait ensuite à l'office ; malgré tous les intérêts qui étaient en jeu, les comptes se réglaient amicalement et avec une telle paix, dit un témoin oculaire, "que j'en étais dans l'admiration, car il ne s'y disait pas une parole plus haute l'une que l'autre."

Son talent dans le maniement d'affaires si délicates, permit au Séminaire de conduire à bonne fin les plus vastes entreprises.

C'est pendant le cours de sa longue administration que s'élevèrent cette magnifique basilique de Notre-Dame et tant d'églises sur tous les points de la paroisse, qui font l'orgueil de notre Cité ;

Ces nobles constructions du grand séminaire où plus de cent ecclésiastiques se préparent chaque année au sacerdoce ;

Ces vastes écoles des Frères de la Doctrine Chrétienne et des Sœurs de la Congrégation où près de dix mille enfants du peuple reçoivent l'éducation gratuite ;

Ces maisons de refuge qui donnent abri à toutes les souffrances ;

Ces asiles pour l'enfance où elle grandit à l'abri du vice et de la misère ;

Ce Cabinet de Lecture paroissial élevé à la gloire des sciences et des lettres ;

Institutions admirables, qui étonnent l'étranger et lui font considérer Montréal comme le centre et le foyer de toutes les bonnes œuvres sur ce Continent.

Nous ne parlons pas ici de la grande part que prit la même maison dans les gigantesques entreprises qui ont été faites pour l'établissement des grandes voies commerciales dans ce pays, ni du généreux concours qu'elle a prêté à la Corporation de la Cité dans ses projets d'embellissement, d'agrandissement, d'utilité, de salubrité publique.

Nous passons sous silence les services immenses que M. Comte a rendus à nos communautés, par ses conseils et le vif intérêt qu'il portait à la prospérité de leurs affaires temporelles. Jamais son concours et son dévouement ne leur ont fait défaut toutes les fois qu'elles voulurent recourir à ses lumières et à son expérience.

Et ce qui est le plus digne d'éloge, c'est qu'il apporta à la gestion d'intérêts si étendus, une délicatesse de conscience qui lui faisait toujours craindre de violer la justice.

Après la charte de 1840, "il exécuta un travail immense qui lui coûta plusieurs années de labeurs assidus, pour régler le compte des arrérages, de manière à ne léser les droits de personne et à lever toutes les difficultés." (1)

Avant sa mort, il prit les précautions les plus sûres pour que toutes les promesses qu'il avait faites et tous les engagements qu'il avait pris fussent scrupuleusement remplis et que personne ne souffrît à son occasion.

Il se rendait compte de l'emploi des sommes les plus

minimes ; il n'aurait pas dépensé un sou inutilement. Il poussait même la vigilance jusqu'à ne pas permettre qu'on employât de l'eau sans raison et il avait coutume de dire qu'il fallait avoir assez de conscience pour ne point faire tort à la Corporation : "Elle a fait d'énormes dépenses, ajoutait-il et l'eau ne doit être employée qu'autant que l'on en a réellement besoin."

Ce sont toutes ces qualités, tous ces talents réunis qui ont mérité à M. Comte le bel éloge que le *Montreal Herald* a fait de son administration et que nous rapportons ici comme le résumé le plus éloquent de ce qui vient d'être dit.

"Pendant de longues années, il fut procureur du Séminaire de St. Sulpice. Sa charge le mit en rapport avec un très-grand nombre de nos compatriotes—dont il a su, à juste titre, mériter la confiance et l'estime, par la manière dont il traitait les affaires.

"C'était un homme admirablement entendu ; parfaitement instruit des lois et des coutumes qui régissent la propriété foncière ; toujours disposé à traiter les censitaires avec l'esprit le plus libéral. Nous ne sachons pas qu'une plainte se soit jamais élevée contre lui, ce qui n'est pas peu dire, vu l'immense étendue des entreprises de cette corporation, et la diversité des intérêts qui trouvent toujours matière à contestation dans l'évaluation de la propriété. Le Séminaire perd en lui un prêtre capable, des services duquel il a joui quarante cinq ans, et les pauvres un tendre ami. Nous croyons que les protestants regretteront sa mort aussi bien que les catholiques."

Tout ceci est vrai, ajoutait un célèbre Avocat, en terminant la lecture de cet article, et cependant ce qui vient d'être dit est encore surpassé par tout ce que nous en savons.

.

Nous venons de peindre l'homme public ; il y aurait de belles choses à écrire de l'homme privé et du prêtre : mais cette vie cachée dans le sanctuaire intérieur de la maison de St. Sulpice a été peu accessible aux regards du dehors : nous raconterons brièvement ce qui est arrivé à notre connaissance.

Dès qu'il se vit appelé à une vie de communauté, il se fit un principe de perfection de ne jamais se dispenser, même avec permission, de l'observation de sa règle, se refusant jusqu'aux plus légitimes jouissances pour ne l'enfreindre en aucun point.

N'étant encore qu'ecclésiastique, il prenait souvent ses repas chez sa tante : dès qu'il fut entré au Séminaire, il se refusa cette satisfaction : "ma tante, lui dit-il, vous ne ferez plus rien pour moi, la règle ne le permet pas."

L'emploi de son temps était réglé et prévu de manière à ne jamais s'absenter des exercices communs de la maison.

Les paroissiens de Montréal n'ont-ils pas été longtemps témoins de cette admirable fidélité à sa règle ? N'était-ce pas un spectacle touchant de voir, ces années passées, ce vieillard à cheveux blancs, ne pouvant plus se soutenir qu'à l'aide d'un bâton, se traîner péniblement au chœur, pour assister à tous les offices ; l'énergie de la volonté s'élevant audessus des infirmités de l'âge et de la maladie pour accomplir un devoir dont la volonté même de son supérieur le dispensait.

(1) L'Ordre.

C'était le même zèle pour ne point s'exempter de la récitation du bréviaire.

Ayant presque perdu la vue depuis deux ans, Rome l'en avait dispensé : néanmoins, il persévéra jusqu'à la fin à en réciter une partie, utilisant son heureuse mémoire pour suppléer à la faiblesse de ses yeux.

C'était encore la même assiduité aux devoirs de sa charge. De bonne heure il se rendait le premier à la procure ; il en sortait le dernier, et quelquefois bien tard. Rentré dans sa chambre, il vaquait avec la même exactitude à ses exercices particuliers d'étude ou de piété.

Et cette vie, il l'a menée constamment pendant près de quarante-cinq ans, retranchant sur les récréations et les congés, ne faisant d'autres voyages que ceux que nécessitaient les obligations de sa charge, ne prenant jamais de vacances, et si parfois on lui demandait :

— « M. Comte prenez-vous quelque vacance cette année ? »

— « Oui, disait-il, en plaisantant, il y a quarante ans que je n'ai traversé le fleuve. »

Le seul délassement qu'il se permit était la lecture des classiques latins et grecs à laquelle il consacrait chaque semaine quelques loisirs.

Il se tenait aussi au courant des publications nouvelles et intéressantes, afin de pouvoir rendre service aux membres du clergé qui descendaient au Séminaire et le consultaient sur les livres qu'il leur serait plus utile d'avoir dans leurs bibliothèques.

Cet amour de la règle, cette assiduité au travail, n'étaient surpassés en lui que par sa charité et l'étendue de ses bonnes œuvres.

Toutes les ressources dont il pouvait disposer et qui provenaient des héritages de M. Kimber, curé de Verchères, et de M. Leclair, curé de St. Laurent, étaient employées en largesses et en aumônes.

Il ne savait rien refuser quand on le sollicitait en faveur des pauvres. Combien ne pourrait-on pas compter d'écoliers, de religieux et de prêtres, qui lui doivent leur éducation ! Qui pourrait dire les œuvres de bienfaisance auxquelles il a prêté sa généreuse coopération, les églises qu'il a ornées et pourvues de vases sacrés et les fondations diverses qu'il a aidées.

Il aimait particulièrement à exercer sa charité envers les établissements d'éducation : les bibliothèques de la Paroisse, du Grand Séminaire, du collège, des pensionnats et des écoles se sont toutes enrichies de ses libéralités et de ses dons.

Il avait un attrait particulier pour rendre service aux enfants, et, pendant les dix années qu'il a dirigé le pensionnat de la Congrégation, il a constamment cherché à procurer aux élèves tout ce qui pouvait leur être utile et agréable.

Depuis plusieurs années M. Comte, usé par le travail et les infirmités, plus que par l'âge, sentait ses forces décliner chaque jour.

Il y a environ deux ans, un matin, en se réveillant, le jour de St. Joseph, son patron, il fut frappé pendant quelques instants de cécité complète. La vue revint bientôt mais seulement en partie et très-faible.

Cet accident fâcheux l'affecta sensiblement, et lui inspira de sérieuses réflexions : il le prit pour un avertissement du Ciel et l'annonce de sa mort prochaine :

aussitôt il commença à s'y préparer d'une manière plus immédiate, et à mettre ordre à ses affaires.

Dès le commencement de l'hiver, on le vit décliner sensiblement : cependant quoique ses nuits se passassent presque sans sommeil, il se rendait chaque jour à la procure et conduisait tout avec la même fermeté et la même lucidité d'esprit qu'autrefois.

Chaque jour, après le dîner, quand le temps était beau, il faisait une courte promenade en voiture. Au retour d'une de ces promenades, se trouvant plus fatigué que de coutume, il fit appeler les notaires et leur dicta son testament.

La veille même du jour où il fut administré, on le vit à la procure.

Cependant le mal faisait de rapides progrès ; il dut se résigner à garder l'infirmerie, et la paralysie s'étant déclarée il témoigna le désir de recevoir les derniers sacrements.

Il les reçut avec une piété exemplaire, et répondit avec une grande présence d'esprit à toutes les prières qui se faisaient. Sur le point de recevoir la sainte communion, il voulut demander pardon à la communauté qui l'entourait des fautes qu'il avait pu faire, mais il eut de la peine à se faire entendre.

Trois semaines s'écoulèrent cependant dans de cruelles souffrances et de continuelles insomnies. Quand les douleurs étaient plus vives, il redoublait sa prière, et demandait la patience en contemplant et en baisant son crucifix. Pour le reste, il s'abandonnait avec la docilité d'un enfant aux personnes qui le soignaient et on ne remarquait plus de ces vivacités qu'il s'était reprochées autrefois.

Jusqu'au dernier jour, il conserva sa parfaite connaissance, et l'utilisa jusqu'au dernier instant : le samedi, 16 d'avril, à onze heures du matin, un des employés de la procure vint le consulter sur une affaire importante ; il répondit avec une grande présence d'esprit comme s'il eut été encore en parfaite santé.

Vers midi et demi survint une forte crise avec les symptômes avant-coureurs de la mort.

Tandis que la communauté se rendait en toute hâte à l'infirmerie, l'agonie commença ; il reçut une dernière absolution et pendant qu'on récitait les prières des agonisants, il rendit l'âme sans effort et s'endormit paisiblement dans le Seigneur, à l'heure des premières vêpres de la Sainte-Famille.

Les tintements funèbres des tours de Notre-Dame annoncèrent son trépas à la ville, et la nouvelle de sa mort fit naître dans tous les cœurs un sentiment profond de tristesse.

Cette nouvelle se répandit rapidement dans tout le pays et les feuilles publiques se hâtèrent d'exprimer leurs regrets.

Le mardi, 19, eurent lieu ses obsèques au milieu d'un concours nombreux.

La levée du corps se fit dans la chapelle intérieure du Séminaire, et le cortège défila pendant près d'une demi-heure, traversant la Place d'Armes pour se rendre à la Paroisse.

Le défunt fut déposé au milieu de la grande nef, couché dans une chaise tendue de velours noir, et revêtu des ornements sacerdotaux : il conservait encore toute la noblesse de ses traits.

Monseigneur de Montréal assista, entouré de son chapitre, au service solennel chanté par monsieur le

Supérieur du Séminaire ; M. Toupin et M. Mercier de la même communauté, remplissaient les fonctions de diacre et de sous-diacre.

Au chœur, on distinguait Mr. le Supérieur du Séminaire de Québec, les prêtres de St. Sulpice, les RR. Pères Jésuites, les RR. Pères Oblats, et un très-grand nombre de Curés accourus de tous les points des diocèses de Montréal et de St. Hyacinthe. Le chœur rempli par plus de deux cents prêtres ou ecclésiastiques, offrait le plus beau spectacle. Plusieurs membres du Clergé, empêchés par le mauvais état des chemins, ne purent arriver que le lendemain ; d'autres même ne purent qu'envoyer leurs lettres de condoléance.

Une assistance nombreuse, comme aux jours des grandes solennités, remplissait la vaste enceinte de la Paroisse. Les premiers citoyens de la ville, les Sœurs de la Congrégation et de l'Hôpital-Général, les deux pensionnats du Mont-St.-Marie et de Maria-Villa, une députation des Ecoles des Frères, et des écoles gratuites des Sœurs, et une foule considérable dans laquelle on remarquait l'élite de la société anglaise, remplissaient les nefs et les jubés.

Après l'Absoute, le corps fut conduit au lieu de la sépulture des prêtres de St. Sulpice et déposé sous les voûtes de Notre-Dame. C'est là qu'il repose en paix en attendant le jour de la résurrection glorieuse, où tant d'œuvres de zèle, de justice et de charité, dont l'œil du Seigneur a été seul témoin, seront manifestées à toutes les nations, pour former la couronne de ce vénérable prêtre qui consacra sa vie entière au service de Dieu et des hommes.

Moriatur anima mea morte justorum. Nom. c. 23. v. 10.

Que mon âme s'endorme du sommeil des justes.

Essai sur la liberté de penser.

(Suite et fin.)

Nous ne voulons pas dire par là que tout examen et toute discussion sont interdits aux Catholiques, par cela seul qu'ils sont Catholiques, ainsi que les ennemis de l'Eglise s'efforcent de le faire accroire, afin de lui aliéner de plus en plus l'esprit et le cœur de ses enfants et de ceux qui auraient quelq'envie de le devenir. Jamais préjugé ne fut plus faux, ni *calomnie plus mensongère*. Car, outre que la raison humaine peut promener librement ses pensées dans le vaste champ de la création, interroger et approfondir à sa guise tous ses secrets, et cultiver à son gré les sciences naturelles, les arts, les lettres et toutes les branches de la civilisation, il lui est encore permis, jusqu'à un certain point, d'exercer son regard et de déployer son activité dans le domaine de la foi et de la religion. Voici comment :

La science religieuse, comme toutes les sciences, renferme deux sortes de vérités, savoir : les vérités de foi, c'est-à-dire les dogmes sur lesquels l'esprit ne peut concevoir le moindre doute, et les vérités plus ou moins incertaines et *partant* livrées à la liberté des opinions et des systèmes. Sur les vérités du premier ordre, la raison peut et doit même, au besoin, s'exercer de deux manières :

1^o Elle peut examiner la certitude et les preuves qui les établissent, et pour faire cet examen, il n'est pas plus nécessaire de suspendre son adhésion à ces vérités et de

s'établir dans un doute réel, qu'il n'est nécessaire à un géomètre, à qui on demande les preuves de ses théorèmes, de cesser de les tenir pour certains, pendant qu'il cherche les preuves demandées. L'Eglise, bien loin de défendre cet examen aux chrétiens, le leur recommande souvent, leur rappelant avec l'apôtre St. Pierre, qu'ils doivent être toujours prêts à rendre raison de leur foi à quiconque le leur demandera.

2^o La seconde manière dont la raison peut s'exercer sur les vérités révélées, c'est de les étudier, de les comprendre autant qu'il est en elle, de chercher à pénétrer leur sens profond, à saisir leurs rapports, leur ordre de génération et de dépendance, à les relier entre elles, à les systématiser, à en former une vaste synthèse qui unit le ciel avec la terre ; il en existe des monuments, tels que la *Somme de St. Thomas*, qui feront un éternel honneur à l'esprit humain.

Quant aux questions douteuses, on connaît depuis longtemps la maxime adoptée par les écoles catholiques : *in dubiis libertas*. Sur tous les problèmes religieux que la foi n'a pas tranchés, le catholicisme nous reconnaît parfaitement maîtres d'adopter, et d'inventer même, la solution qui reviendra le mieux à notre sagesse, ou sourira d'avantage à notre imagination. Et ce qu'il approuve en théorie, il le permet en pratique, comme il est facile à chacun de s'en convaincre par le spectacle des mille opinions diverses qui partagent les écoles de théologie sur une infinité de points, et jouissent également de la tolérance de l'Eglise. Tant il est vrai que l'immutabilité de ses doctrines et l'inflexibilité de sa foi ne sont point des chaînes de fer qui garotent la pensée et la rendent immobile et inerte ; mais tout simplement un frein, souple à la fois et tutélaire, qui dirige la fougue de ses élans, sans étreindre le jeu de sa liberté.

Toutefois, nous avons hâte de le redire, cette liberté, telle que nous la concevons, doit avoir ses limites. Quoi de plus naturel et de plus conforme à la saine raison ? Dans toutes les branches de la science humaine, il existe des limites que la libre spéculation ne peut franchir ; ce sont certaines maximes si évidentes, certains phénomènes si authentiques, certaines lois si constatées qu'il faut les accepter tels quels, sous peine de donner dans la rêverie et le scepticisme.

Que je dise, par exemple, aux astronomes : Vous n'avez encore rien compris ni au mouvement, ni aux distances, ni aux rapports attractionnels des corps célestes ; tout ce que vous en affirmez est aussi douteux qu'il paraît solennel ; et sur les points même, que vous décidez avec le plus d'empire, je puis m'abandonner à de libres conjectures. A ce langage, on se prendrait de pitié pour mes prétentions et mes démentis ; on me montrerait, non pas les *comètes* qui ont causé naguère à nos observateurs de si colossales surprises et sont encore pour eux environnées de mystères ; mais le soleil et son action royale dans le système planétaire ; mais les lois formulées par Képler et Newton, et l'on me dirait : voilà tout autant de faits devant lesquels l'esprit de système doit s'abandonner lui-même. Et ce que feraient les astronomes, le géomètre, le publiciste, l'historien, le philosophe, le feraient à leur tour ; chacun d'eux m'autoriserait sur l'objet dont il s'occupe, à rêver, si je le voulais, un certain nombre d'idées facultatives ; mais tous, en même temps, établiraient des réserves, traceraient un cercle plus ou moins étroit à mes spéculations.

Or, s'il en est ainsi, dans les sciences profanes, pourrait-il en être autrement dans la science divine ?

Quoi ! partout ailleurs l'imagination trouverait une digue, et ici, nous la laisserions absolument sans barrière ? Quoi ! si j'allais dire que le soleil n'est pas le centre autour duquel se meut la terre, on me lancerait l'anathème des *Observatoires* de Paris, de Londres, de Copenhague et de Berlin.

Et la religion, ce soleil du monde, je pourrais en faire impunément le thème banal de mes rêveries, le jouet de mes combinaisons ! Je serais maître d'interpréter l'Évangile à ma guise, de me tracer à moi mon symbole ! Et si puériles, ou si monstrueuses que fussent mes extravagances, je serais encore admis à répondre tranquillement à quiconque voudrait m'en faire un reproche : *vous ne savez ce que vous dites, je n'ai fait qu'user de ma liberté de penser !*

Non, mille fois non, il n'en peut être ainsi. Ou bien, en religion, il faut dire que pour elle rien n'est certain, et cette assertion serait également absurde et désastreuse ; ou bien, s'il est quelque chose de certain, comme on ne saurait le nier, il faut admettre que la liberté de spéculation ne peut être métaphysiquement illimitée. Tout ce qu'il y a de sûr est autant de retranché à l'esprit de système ; la théorie ne peut s'établir où règne la certitude, et quand la raison subit un dogme, l'imagination, libre peut-être de s'agiter autour de lui, ne l'est pas de lui substituer ses rêves, et doit en laisser debout la sainte majesté. Ainsi, dans les solitudes qui se déploient autour des pyramides d'Égypte, le vent souffle et s'irrite à l'aise ; il soulève et fait tourbillonner les sables du désert ; il brise les palmiers auxquels les Arabes en repos ont adossé leurs tentes, et emporte ces pavillons en lambeaux avec les débris de l'arbre qui les soutenait ; mais pour les pyramides elles-mêmes, il reconnaît en quelque sorte leur royauté funèbre, et, tout en mugissant autour d'elles, du faite à la racine, il se garde bien d'en ébranler les bases séculaires.

Vous le voyez, la *raison Catholique*, même en matière de religion, est loin d'être enfermée dans un cercle de fer, qui condamne à l'immobilité et à l'inaction. Il faudrait être bien difficile à contenter et avoir l'esprit bien vaste pour se trouver à l'étroit dans un espace dans lequel tant de si beaux et de si grands génies, tels qu'un Augustin, un Thomas d'Aquin, un Bossuet, ont pu déployer librement leurs ailes et accomplir à leur aise leurs immenses évolutions.

Soit dira-t-on, peut-être ; mais admettez au moins qu'en exigeant la foi de ses enfants pure et simple sur un certain nombre de vérités religieuses, l'Église Catholique fait peser sur leur intelligence un joug, une tyrannie essentiellement contraire à son indépendance native.

Tel est le dernier mot des *rationalistes*, des *libres-penseurs* contre l'autorité doctrinale de l'Épouse du Christ. Ils n'est personne qui n'en voit de suite l'impétuosité et l'absurdité. Quoi ! l'autorité de l'Église une oppression ! une tyrannie ! Mais alors, dites que Dieu est un oppresseur et un tyran, puisque c'est lui-même qui lui a donné cette autorité, et lui a commandé d'enseigner toutes les nations, jusqu'à la fin des siècles. C'est du moins ce que vous croyez, si vous êtes encore Catholique, et si vous ne l'êtes pas, avant d'accuser l'Église de despotisme, commencez par prouver qu'elle n'est qu'une institution humaine, sans infaillibilité et sans juridiction sur les esprits et les cœurs de chrétiens.

Puis, considérez, je vous prie, où tendrait une pareille accusation. Vous appelez oppression et tyrannie de l'intelligence toute exigence d'adhésion et de croyance de sa part, toute interdiction du doute et de la négation sur un point quelconque ; alors rien de plus despotique que la vérité, quand elle est évidente ; rien de plus tyrannique qu'un axiôme, à moins que vous ne prétendiez qu'il n'y a ni axiôme, ni évidence, ni certitude, et que l'esprit humain peut légitimement douter de tout, ce qui serait le comble de toutes les impiétés, de toutes les absurdités, le scepticisme avec toutes ses horreurs.

Cessez donc d'abuser des mots et d'appeler oppression et esclavage la vraie liberté de l'esprit, et liberté ce qui n'est qu'égarément et servitude. L'esprit de l'homme n'est jamais plus libre que quand il est dans le vrai, *esclave du vrai*, son élément et sa vie, et il est aussi déraisonnable quand il se plaint de cet esclavage, que le serait l'oiseau, s'il se plaignait d'être captif de l'atmosphère, le poisson de la tyrannie de l'océan. Que celui-ci s'élançe hors de l'eau, que l'air manque à celui-là, l'un et l'autre perdent leur liberté, et bientôt trouvent la mort. Tel est l'esprit humain, lorsque par le choix de l'erreur, il se jette hors de la vérité son atmosphère et son océan, et tend à la servitude et à la mort.

De là vient que l'autorité de l'Église, bien loin d'opprimer les intelligences, est au contraire pour elles une source de vraie liberté. La vraie liberté des intelligences, en effet, consiste à être, autant que possible, exemptes de l'erreur et des causes qui la produisent, *du mensonge et des angoisses du doute*, et à respirer à l'aise l'air pur et serein de la vérité. Or, ainsi en est-il de tous ceux qui reconnaissent l'Église comme infaillible et se soumettent à son enseignement.

Dans cette double soumission, ils trouvent la paix et le repos de l'esprit qui sait d'une manière certaine à quoi s'en tenir sur toutes les questions vitales qui intéressent l'humanité, et ils sont à l'abri des entraînements du schisme, de l'hérésie et de l'incrédulité, le pire de tous les despotismes. Donc au fond, pas d'intelligence plus libre que celle du *vrai Catholique*.

Qu'on nous permette ici une belle comparaison de Bossuet, elle nous semble propre à faire comprendre comment les bornes posées par l'Église à la liberté de penser de ses enfants, bien loin de lui nuire lui sont au contraire très favorables :

« Ce n'est pas, dit ce grand évêque, s'opposer à un fleuve, ni bâtir une digue en son cours pour rompre le fil de ses eaux, que d'élever des quais sur ses rives, pour empêcher qu'il ne se déborde et ne perde ses eaux dans la campagne ; au contraire, c'est lui donner le moyen de couler plus doucement dans son lit et de suivre plus certainement son cours naturel. Ainsi, ce n'est pas perdre la liberté de l'esprit, que de lui donner des bornes de ça et de là, pour empêcher qu'elle ne s'égaré ; c'est l'adresser plus sûrement à la voie qu'elle doit tenir. Par une telle précaution, on ne la gêne pas ; mais on la conduit. Ceux-là la perdent, ceux-là la détruisent qui la détournent de son cours naturel, c'est-à-dire d'aller à la vérité, d'aller à Dieu. »

A la preuve philosophique que nous venons d'en fournir, il serait facile d'ajouter celle de l'histoire des plus grands génies qui ont vécu dans le sein de l'Église et répandu sur elle une gloire immortelle. Qui fut plus docile et plus humblement soumis aux enseignements de l'Église qu'un St. Jérôme, qu'un St. Augustin, qu'un

St. Bernard, qu'un St. Thomas d'Aquin, qu'un St. Bonaventure, qu'un Bossuet, qu'un Fénelon, qui, en matière de religion, croyaient sans raisonner, comme une femmelette, selon l'expression de ce dernier ? Et cependant, quels esprits plus forts et plus libres ; quels génies plus hardis ; quels aigles plus audacieux ? Leurs impérisables ouvrages sont là pour nous dire combien ils furent redevables à la simplicité de leur foi, qui leur servait de point d'appui pour s'élançer dans les hautes régions de la spéculation religieuse et dirigeait leur vol vers des sphères nouvelles de la vérité. Pensez-vous qu'ils eussent jeté un aussi vif éclat, s'ils avaient marché dans les voies ténébreuses de l'hérésie ou de l'infidélité ? Le croira qui voudra, pour moi, je n'en croirai jamais rien.

Et actuellement, parmi tant d'hommes remarquables, parmi tant de grands écrivains, théologiens, philosophes, historiens, littérateurs, qui obéissent à l'Eglise, l'honorent de leurs talents et la consolent de ses malheurs, en est-il un seul qui gémissent et se plaignent du despotisme spirituel qu'on l'accuse d'exercer sur l'esprit des fidèles ? Il s'en faut de beaucoup.

Ecoutez ce que pense là-dessus l'un d'entr'eux, le célèbre Brownson, un des penseurs les plus hardis et les plus profonds qu'il y ait sur ce Continent, et même dans le monde entier. Son témoignage a d'autant plus de poids qu'il n'a pas toujours été Catholique, comme vous le savez, et qu'il a pu par conséquent comparer l'état actuel de son esprit avec ce qu'il était avant sa conversion. Voici ce qu'il dit dans un livre où il a raconté lui-même l'histoire de cette conversion :

« Il ne saurait y avoir de fondement à ce préjugé si universellement répandu parmi les non-catholiques, que les enseignements et les définitions de l'Eglise doivent nécessairement agir comme des liens sur la liberté de l'esprit et réduire le catholique à un esclavage intellectuel qui le dégrade. Assurément ces enseignements, ces dogmes, ces définitions lient ma volonté, puisqu'ils sont fondés sur l'autorité de Dieu même, mon Souverain Maître et propriétaire, qui a un droit absolu à mon obéissance ; mais comme ils sont en même temps une lumière pour ma raison et me mettent en possession de la vérité, ils ne peuvent restreindre ma liberté intellectuelle que de la manière que toute vérité possédée la restreint. Ils satisfont ma raison en la mettant en communion avec la vérité sans laquelle elle ne peut vivre. Ils établissent en rapport avec mon esprit son objet propre, et le délivrent ainsi de l'erreur et du mensonge qui sont sa maladie et sa mort. Si c'est là restreindre notre liberté d'esprit et nous réduire à l'esclavage intellectuel, je conviens qu'ils le font, mais pas autrement. La raison peut agir et vivre seulement par sa communion avec l'intelligible, et toute erreur est *inintelligible* ; je ne puis donc me persuader que tout ce qui, sans violer ses lois, délivre ma raison de la maladie et de la mort soit à déplorer. Quiconque est instruit des définitions de l'Eglise, trouvera qu'elles tendent toutes à sauver la raison aussi bien que la foi. Je n'ai jamais rencontré une proposition condamnée qui ne fut une erreur contre la raison, aussi bien qu'un péché contre la foi. Pour quelqu'un, qui veut errer et courir à l'aventure à travers toute sorte d'égarements et d'extravagances intellectuels, l'Eglise certainement n'est pas la place qui lui convient ; dans sa communion il ne pourra pas satisfaire ce penchant insensé. Mais

celui qui n'aime pas les ténèbres, qui ne veut pas s'égarer dans le doute et la perplexité, qui veut, au contraire, ouvrir sincèrement les yeux à la lumière, exercer sa raison selon ses lois et vivre en communion avec la vérité, celui-là trouvera dans le sein de l'Eglise une pleine liberté, un espace très-vaste pour étendre et déployer toute la capacité de sa nature, et cela sans gêner qui que ce soit et sans y être à l'étroit.

« J'ai été, ajoute-t-il, avant les treize dernières années de ma vie, comme Catholique, constamment appliqué à l'étude de l'Eglise et de ses doctrines, spécialement dans leurs rapports avec la philosophie, ou la raison naturelle. J'ai eu l'occasion d'examiner et de défendre le Catholicisme, précisément sous les points de vue qui sont les plus odieux à mes concitoyens non-Catholiques et à l'esprit protestant en général ; mais je n'ai jamais, en un seul cas, trouvé un article, un dogme, une proposition ou définition de foi, qui m'embarassât comme *logicien*, ou que j'eusse voulu, pour satisfaire ma raison, changer, modifier, altérer de quelque manière, lors même qu'il m'eût été libre de le faire. Je n'ai jamais trouvé ma raison en contradiction avec les enseignements de l'Eglise, ni senti qu'elle fût enchaînée, ou que je fusse réduit à l'état d'esclavage d'esprit. J'ai, comme Catholique, éprouvé le sentiment et la jouissance d'une liberté intellectuelle, dont je n'avais pas d'idée avant de le devenir. Voilà mon expérience, et quoiqu'elle ne soit pas d'un grand poids, cependant, en cette matière, où j'ai acquis des connaissances qui me sont personnelles, elle mérite quelquel'attention.»

A la suite de paroles si claires et si fortes, tout commentaire est inutile, il ne pourrait que les obscurcir et les affaiblir.

Qu'on ne vienne donc plus nous dire que l'Eglise tyrannise notre esprit et que nous sommes un vil troupeau d'esclaves qui a pour pasteurs le Pape et les Evêques. La rougeur monte au front et l'indignation déborde du cœur, quand on entend débiter une si noire et si stupide calomnie. Nous Catholiques, des esclaves ! Eh bien, soit : mais qu'on le sache, nous aimons mieux être esclaves de Dieu et de son Eglise que de Luther, de Calvin et d'Henri VIII ; nous aimons mieux être esclaves de la vérité, et savoir à quoi nous en tenir sur nos éternelles destinées, que d'être esclaves de l'erreur et du mensonge, et de voguer à l'aventure sur l'océan du doute, sans cesse balottés par les vents des systèmes et les flots des opinions humaines, toujours prêts à nous submerger.

On raconte d'O'Connell, le héros de l'Irlande, aussi bon Catholique que défenseur ardent de la liberté de son pays, qu'un jour quelqu'un s'étant avisé de l'insulter à voix basse en lui disant : *Papiste* ; il se retourna aussitôt et lui répliqua hardiment, avec sa voix de tonnerre et son regard foudroyant :

« Misérable ! tu crois, en m'appelant *papiste* me faire injure, et tu m'honores ; oui, je suis papiste et je m'en glorifie. Je suis papiste, et cela veut dire que ma foi, par une suite non interrompue de papes, remonte jusqu'à Jésus-Christ, tandis que la tienne ne va pas au delà de Luther, de Calvin, d'Henri VIII et d'Elisabeth. Et bien, oui, Papiste ! si tu avais une étincelle de bon sens, imbécile, ne comprendrais-tu pas qu'en *matière de religion*, il vaut mieux dépendre du Pape que du roi, de la tiare que de la couronne, de la crosse que de l'épée, de la soutane que de la jupe, des conciles que

des parlements ? Rougis donc toi-même de n'avoir ni vraie foi, ni intelligence, et tais-toi."

Résumons-nous en quelques mots et hâtons-nous de finir. Partant de ce principe que la *liberté*, dans sa bonne acception, suppose le *pouvoir légitime de faire une chose*, nous avons défini la *liberté de penser* : le *pouvoir légitime* d'examiner, de discuter, de juger. Nous nous sommes appesantis longuement sur ce mot *légitime*, afin de bien faire comprendre et de bien établir que la pensée n'a droit à la liberté qu'autant qu'elle s'exerce conformément aux lois et dans la sphère que le Créateur lui a tracées. De là nous avons conclu que la *liberté de penser doit être nécessairement limitée par la raison et par la foi*, barrières sacrées, qu'il n'est jamais permis de franchir. Enfermé dans cette enceinte, l'esprit humain ne laisse pas de jouir d'une grande liberté d'examen, d'exploration, de spéculation, de discussion, sur tout ce qui n'est pas proprement de la foi ; et même dans ce qui est de la foi, il peut encore examiner, explorer, approfondir, discuter dans la mesure et sur les traces des apologistes, des philosophes chrétiens et des théologiens, dont les beaux ouvrages remplissent nos bibliothèques. La soumission que tout fidèle doit à l'Eglise n'est pas un esclavage qui dégrade et avilisse, puisqu'il ne saurait y avoir de dégradation, ni d'avilissement à croire et à obéir à Dieu, dont l'Eglise est l'organe sur la terre.

Pour nous que la Providence a fait naître dans ce prétendu esclavage, nous n'en sommes que plus libres, parce que nous sommes à l'abri de l'erreur et du doute, touchant ce qu'il nous importe le plus de connaître, et que nous voguons paisiblement sur la *Barque de Pierre* toujours battue par la tempête, mais assurée par Dieu même contre le naufrage, vers les rivages fortunés de l'immuable vérité, de l'éternelle sécurité.

VOYAGE AUTOUR DE MON PUPITRE. (*)

Lafontaine, dans sa fable de la *Tortue et les deux Canards*, a dit :

Volontiers on fait cas d'une terre étrangère.
Volontiers gens boiteux haïssent le loisir.

Et certes je trouve qu'il a raison en ce point comme en tous les autres, mais il n'aurait pas dû, selon moi, donner à sa pensée une couleur satirique ; quoiqu'en dise le fabuliste, la tortue voyageuse était une sage personne, et ce n'est pas moi qui la blâmerai de son humeur aventureuse. Elle désirait voir du pays, ressemblant en ce point à tous les sages, à commencer par Ulysse. Pour moi, je ne suis pas un sage, mais je dois l'avouer, j'aime aussi les voyages. Et pourquoi ne les aimerais-je pas ? N'y trouve-t-on pas à la fois le plaisir et l'instruction ? N'y trouve-t-on pas toujours la santé et quelquefois la fortune, en un mot tous les biens de l'âme et du corps ? Il est vrai que l'auteur de l'imitation dit quelque part :

"*Rarò sanctificantur, qui multùm peregrinantur*" ; mais je suis porté à croire que ce bienheureux Thomas à Kempis n'était jamais sorti de sa cellule : il ne connaissait pas les effets merveilleux des voyages. Moi, qui les connais, je ne saurais être heureux à moins de voyager. Durant les vacances je cours par monts et

par vaux en dépit du vent et de la pluie ; et une fois rentré au collège, n'allez pas croire que je reste oisif, je trouve encore le *tour* de voyager ; ce qui, soit dit entre parenthèse, ne m'est guère difficile, car tous les voyages me plaisent, surtout ceux qui ne coûtent ni fatigue, ni argent. Souvent donc, en classe, à l'étude, quand mon voisin me croit à ses côtés, il arrive que je suis absent ; mon esprit s'envole par la fenêtre, et se met à battre la campagne. En un clin d'œil, je suis arrivé à certaine paroisse de l'île de Montréal, que je connais fort bien ; j'entre à la maison paternelle, je revois mes parents, je les embrasse ; c'est charmant ; et je cours ainsi d'aventure en aventure, jusqu'à ce que la cloche, me rappelant à la réalité, me fait savoir que je suis encore au collège.

Un jour de congé que j'étais tourmenté plus que de coutume par mon humeur aventureuse, je lâchai la bride à mon imagination vagabonde sans trop savoir vers quel pays la diriger, quand soudainement je me rappelai ce voyage merveilleux qu'un écrivain français fit autour de sa chambre. Ce souvenir fut pour moi un trait de lumière, et je m'écriai transporté de joie : " Ne pourrai-je pas voyager autour de mon pupitre comme lui autour de sa chambre ? Quel plaisir n'aurai-je pas ensuite de raconter mes aventures." Cette idée, assez bizarre peut-être pour beaucoup de gens, me souriait trop à moi pour que je pusse la rejeter : sur l'heure je me mis en route, et c'est ce voyage, messieurs, que je veux essayer de vous raconter.

Avant d'entrer dans le récit de mes aventures, je dois vous donner une idée de mon pupitre. Quant à sa forme, tout ce que je puis vous en dire de ce fameux pupitre, c'est qu'il n'est ni rond ni carré ; il est au contraire plus long que large, plus large que profond. Bref, c'est un pupitre qui ressemble à tous les autres pupitres de l'étude ; toutefois il a cela de particulier, qu'il est situé en face de la tribune d'où le maître d'étude domine comme un souverain sur son trône pour retenir dans l'ordre ses sujets turbulents. Je ne sais trop pourquoi on m'a donné une place aussi favorable : des malins supposent que c'est afin que le maître puisse me surveiller à son aise ; moi, j'aime mieux croire que c'est afin que je surveille le maître.

De mon pupitre, quand je lève les yeux pour les porter à la fenêtre, j'aperçois le ciel, mais le ciel large seulement d'une aune. En revanche une longue lisière de la campagne se déroule devant moi, et de mon siège je vois, de saison en saison, se renouveler l'aspect de la nature. Maintenant que l'hiver couvre les champs comme d'un linceul, j'admire la blancheur éblouissante de la neige, et les petits glaçons suspendus à des branches dépouillées qui scintillent comme des diamants aux rayons du soleil. Je vois encore, couverte par la glace, la rivière à jamais célèbre dans nos annales sous le nom de Rivière-aux-Chiens, et le petit lac qu'elle nous donne, parfois luisant comme un miroir, afin que nos patineurs dans leurs joyeux ébats puissent signaler leur prouesse. Au printemps, de mon pupitre je verrai l'herbe poindre dans les champs, les arbres se couvrir de feuillage, le laboureur passer et repasser sa herse sur le sol encore noir, et les hirondelles jouer en chantant autour de nos fenêtres. Puis l'été viendra jaunir les moissons, et alors, selon le langage des poètes, je pourrai voir les épis dorés onduler au souffle du zéphir ; mais à cette époque, oiseau fugitif, je suis toujours loin

(*) Ce travail a été lu en public, au Collège de Ste. Thérèse, le 4 février 1864, par un élève de philosophie.

de la cage. Quand l'automne me verra de retour, les arbres qui couronnent les côtes voisins, se couvriront de teintes jaunes et roses qui se marieront avec la verdure pour étaler à mes regards un paysage délicieux. En face de toutes ces beautés de la nature, comment pourrais-je résister toujours à la tentation qui me pousse à lever les yeux de dessus mon livre? comment mon esprit pourrait-il ne pas s'envoler quelquefois par la fenêtre pour se promener dans la campagne.

Mais il est temps, je crois, d'en venir à mon voyage, et de vous dire mes aventures. Or donc, je me mis en route sans dessein arrêté, allant où le hasard me portait. D'abord, je longeai la paroi de mon pupitre qui se trouvait à ma droite; je découvris dans le coin trois livres rangés côte à côte: à leur couverture usée et vieillie, il était facile de voir qu'ils avaient servi autrefois; mais la poussière dont ils étaient couverts, indiquait qu'ils dormaient là depuis assez longtemps. C'était pour moi trois anciens amis: Bossuet, Démosthènes, Cicéron. En les voyant, je ne pus me défendre d'un remords, car ma conscience me reprochait de ne pas avoir troublé leur repos ces six derniers mois; je craignais quelques justes reproches de leur part sur ma coupable négligence, et je voulus les prévenir. "N'allez pas croire, leur dis-je, ombres chères et vénérées, que je vous ai oubliés; non, je me rappelle toujours ces heures sitôt écoulées que nous avons passées ensemble, ces belles inspirations que j'ai trouvées dans vos œuvres impérissables. Mais que voulez-vous? une philosophie impitoyable m'entraîne ailleurs, et ne me laisse plus un instant de loisir. Oh! je vous assure que j'en suis bien fâché moi-même." Ces paroles dites, je crus être réconcilié avec ces morts augustes, et pour leur donner une preuve de mon attachement, je leur promis de ne jamais laisser passer une semaine sans leur rendre visite, sans venir goûter les charmes de leur conversation. En effet, n'est-ce pas un véritable charme? Démosthènes par son éloquence nerveuse et concise, vous enlève, vous entraîne comme malgré vous; Cicéron flatte votre oreille par l'harmonie de ses phrases, en même temps que par l'abondance et la richesse de ses développements il charme l'esprit; Bossuet, porté sur les ailes de la foi, s'élève plus haut, et, comme on l'a souvent répété, planant comme un aigle au dessus des grandeurs humaines, il étonne par sa sublimité, il terrasse d'admiration. Ce sont là, confrères, les sources les plus pures de l'éloquence; nous devons y puiser, y puiser toujours: le commerce de ces beaux génies féconde l'intelligence et le cœur, fait naître les grandes pensées et les nobles sentiments.

En quittant les trois orateurs dont je viens de parler, je rencontrai Tacite. Je reconnus de suite à son visage austère l'historien philosophe, concentré en lui-même, qui semble n'écrire que pour lui, tant il craint de dévoiler aux autres sa pensée! Tout en admirant la profondeur de son génie, je lui en voulais beaucoup de ce qu'il ne parlait pas plus clairement; car je me rappelais qu'il m'avait fait passer plus d'un mauvais quart d'heure en Rhétorique. Aussi, ce n'est pas chose facile que de faire une version dans Tacite. Il faut vous prendre corps à corps avec lui, et ce n'est qu'après une lutte opiniâtre que vous pouvez parvenir à lui arracher sa pensée lambeaux par lambeaux. Puis, quand vous voulez rendre dans la traduction l'énergie et la concision de la tournure latine, vous suiez sang et eau;

vingt fois vous tournez et retournez votre phrase, et souvent après tant d'efforts la plume vous tombe des mains de désespoir. N'avais-je pas raison d'en vouloir un peu à ce Tacite, qui nous cause tant de misère?

En laissant Tacite, je tombai sur un chant de l'Iliade. Je saluai avec respect le vieil Homère, car c'est encore une de mes connaissances d'autrefois. J'aimais sa conversation, je prenais plaisir à écouter les douces paroles qui coulaient de sa bouche comme un ruisseau de miel. Souvent je n'entendais pas son idiome, mais sa voix me charmait toujours, lors même qu'elle ne faisait résonner à mes oreilles que des sons inconnus. Souvent aussi, sans rien comprendre au sens des mots, je devinais la pensée par la seule cadence du vers.

A côté d'Homère, je trouvai Horace et Virgile, son ami, cette autre moitié de lui-même. Je me recueillis un instant en présence de ces deux génies, et, comme autrefois, je me laissai ravir par le charme de cette divine poésie qui coule de leurs lèvres. J'écoutai longtemps le doux et tendre Virgile: il me chantait les plaisirs de la vie champêtre, les derniers malheurs de Troie, la descente d'Énée aux enfers; je m'attendris avec lui sur la touchante amitié de Nisus et d'Euriale, je pleurai le sort du fils d'Évandre, moissonné comme une fleur au printemps de la vie. Quel est l'homme au cœur assez dur, assez insensible, pour demeurer froid à la lecture de Virgile? comme il sait peindre et animer les choses! comme il vous intéresse et vous émeut sur tous les personnages, sur tous les objets qui tombent sous sa plume! Vous vous souvenez encore, messieurs, d'Orphée et d'Eurydice, du pieux Énée, du brigand Cacus? Vous vous souvenez de la fleur qui languit mourante dans les champs, du rossignol qui gémit sur la perte de ses petits enlevés par une main cruelle, du bœuf qui s'éloigne en pleurant sur la mort de son frère? Oh! c'est un beau génie et un grand cœur que Virgile! Et Horace, quel poète enjoué et gracieux! Vous n'avez pas oublié non plus, messieurs, ces aimables causeries, pleines d'entrain, de verve, de philosophie et de gaieté, dans lesquelles le poète de Tibur critique le vice et prêche la vertu, mais sans morgue, sans aigreur, sur le ton simple et franc d'un ami qui parle à un ami. Vous n'avez pas oublié ces délicieuses peintures de la campagne, semées partout dans ses Épitres et ses Satires? Pour moi, toutes ces beautés poétiques se présentaient à mon esprit plus vives et plus fraîches que jamais. Puis soudain mon imagination me transportait à ces jours dorés des vacances, où libre de mon temps, je pouvais à mon gré courir la campagne. Souvent vers le milieu du jour, après une longue promenade, j'allais m'asseoir sous un érable touffu pour me dérober aux rayons du soleil. Là, je n'avais pas toujours pour charmer mon repos le doux murmure d'un ruisseau limpide coulant à mes pieds; mais j'avais au dessus de ma tête le chant des oiseaux et le bruit du feuillage agité par le vent... et plus que tout cela, j'avais Virgile et Horace. Oh! comme je me plaisais alors à relire ces pages inspirées par le sentiment le plus vif des beautés de la nature! Et n'est-ce pas à la campagne, assis sous l'ombrage, au milieu des prés et des troupeaux, que l'on peut goûter tout le parfum de grâce et de fraîcheur qui s'exhale de ces vers?

O fortunatos nimium sua si bona norint Agricolas, etc.
Fortunate senex hic inter flumina nota

Et fontes sacros, frigus captabis opacum !
 O rus quando ego te aspiciam, quandoque licebit
 Nunc veterum libris, nunc somno et inertibus horis
 Ducere sollicitæ longa oblivia vitæ.

En passant à l'autre extrémité de mon pupitre, j'arrivai à mes dictionnaires, qui se présentèrent à moi tout vénérables de vetusté et portant encore empreinte sur maints feuillets la trace de mes doigts. Je saluai ces vétérans de mon pupitre, et leur exprimai ma reconnaissance pour tous les services qu'ils m'avaient rendus. Quelques-uns parmi nous, après avoir fait leur rhétorique, méprisent le dictionnaire et le laissent dormir comme un objet de rebut au fond d'un coffre ou d'une armoire. Quelle ingratitude ! les dictionnaires ne méritent-ils pas tout le respect que l'on doit à de vieux serviteurs ? Ils ont été et sont encore pour nous de fidèles interprètes qui nous révèlent les trésors des littératures grecque et latine, qui nous font connaître, en un mot, les secrets de notre propre langue. Sans eux qui d'entre nous aurait pu lire Homère et Virgile, Démosthènes et Cicéron ? Pour moi, j'aime à le dire, je respecte mes dictionnaires ; aussi leur ai-je donné une place honorable au fond de mon pupitre, dans un coin, d'où ils dominent tous mes autres livres comme ces vieux pins de nos forêts qui lèvent au-dessus des autres arbres leurs têtes orgueilleuses. Plus j'y pense, plus je trouve que le dictionnaire est un livre utile, précieux, admirable. Ces livres ne renferment-ils pas les archives de la pensée et de l'intelligence humaine. C'est là que sont déposés, comme dans un vaste musée, tous les mots d'une langue, et avec les mots toutes les idées. On trouve dans le dictionnaire d'un peuple toutes les idées de ce peuple, c'est-à-dire toute sa science, toute sa sagesse, toute sa civilisation. Parcourir les pages d'un dictionnaire, comme l'a dit un grand évêque, c'est parcourir les annales de l'esprit humain. Mais chose merveilleuse ! ce livre n'est pas seulement le dépôt de la science, il est encore à lui seul une force, une puissance morale ; en conservant les mots, en assignant à chacun un sens précis et rigoureux, il conserve les idées et maintient entre elles l'ordre et l'harmonie ; et de là résulte la paix du monde. Car la confusion des mots engendre l'erreur, et l'erreur ne peut faire par elle-même que des ruines morales, civiles ou politiques. Un seul mot, mal compris, suffit pour déchirer l'église par une hérésie, ou bouleverser la société par une révolution : l'histoire en offre plus d'un exemple. Vous le voyez, messieurs, il n'y a que les esprits légers et superficiels qui puissent mépriser le dictionnaire. Je ne suis pas un grand esprit, mais j'aime à le répéter, je ne trouve dans ce livre rien que de respectable. Tout en lui, même son format, m'en impose et me prévient en sa faveur. Les dictionnaires sont les géants des livres ; ce titre seul suffit pour leur concilier mon estime et mon respect, et je suis bien aise de m'accorder là-dessus avec le bon sens populaire. Les braves gens de la campagne comprennent bien tout ce que le dictionnaire renferme en lui de merveilleux. Une jeune personne, après s'être extasiée sur la longueur de ce livre, sur son épaisseur, sur ses grandes pages divisées en trois colonnes : " Si je savais lire, me dit-elle, c'est un livre comme cela que je voudrais avoir pour aller à la messe."

Après avoir dit adieu à mes dictionnaires, je continuai mon voyage à travers mes livres. Bientôt

j'aperçus Lafontaine que je trouvai placé par hasard à côté de mon auteur de chimie, Boutet de Montvel. Je ne sais trop comment le fabuliste s'accommodait d'un pareil voisinage ; je soupçonnai qu'il s'ennuyait passablement en entendant tous ces grands mots de la science chimique qui sont si étrangers à la poésie ; mais ma supposition était peut-être gratuite. Lafontaine pouvait bien être distrait comme autrefois lorsqu'il passa une journée entière, exposé à la pluie et au froid sans se douter du mauvais temps. Malgré ses distractions, c'est toujours un bonhomme charmant que le vieux fabuliste. Quand je me rencontre avec lui, je ne puis le quitter tant il me charme par la naïveté de ses récits. Les mêmes fables, répétées cent fois, ne m'ennuient pas, car elles ont un air de grâce et de fraîcheur qui les rend toujours nouvelles. Oh ! si j'étais riche je sais bien ce que je ferais. Sous un vieux chêne, au fond d'un bosquet solitaire, j'éleverais une statue à Lafontaine ; là, dans cette aimable solitude, je me ferais lire tous les jours mon poète, et ses doux accents charmeraient mes loisirs, dissiperaient mes soucis ; car est-il des soucis que l'enjouement du poète ne puisse dissiper ?... Mais je me laisse trop entraîner par mon amour pour Lafontaine, il est temps, je crois, de passer à d'autres objets.

Entre les deux rangées de livres qui longent les parois de mon pupitre, il est une planche dont le fond est tapissé de papier. C'est là que j'aperçus mon auteur de philosophie étendu de tout son long sur une liasse de cahiers ; il dormait sans doute, profitant du bon temps que je lui laissais. Comme vous pouvez le croire, je me donnai bien garde de l'éveiller ; j'étais trop heureux de lui avoir échappé, au moins pour quelques heures. Pourtant n'allez pas croire, messieurs, que je méprise les études philosophiques ; au contraire je les estime fort : à mon sens, il n'est rien de plus grand, de plus élevé, de plus digne d'occuper l'intelligence humaine que la philosophie. Mais pour vous dévoiler toute mon âme, j'avouerai que je conserve une petite rancune contre la philosophie, depuis le jour où elle m'est apparue sous un visage austère, et parlant un langage sec, froid, dur à entendre. Nourri jusque-là de poésie et d'éloquence, je trouvai bien longues les premiers heures qu'il me fallut passer sur une page de Logique ou d'Ontologie. Et il faut l'avouer, la philosophie n'offre pas toujours à ses disciples des chemins semés de roses. Pour nous du moins, ses jeunes nourrissons, elle nous fait monter par des sentiers qui nous paraissent passablement rudes et escarpés. Il nous faut d'abord, à l'étude, pâlir sur de longues pages, hérissées d'idées abstraites et de subtils raisonnements ; vient ensuite la récitation journalière de la classe, où vous devez parler une langue que vous n'avez pas apprise sur les genoux de votre mère ; puis au bout de la semaine, c'est la récitation solennelle, appelée *Sabbatine*. D'autres disent sabbat ; toujours est-il que c'est un sabbat où je ne mène pas grand bruit.

Pendant que je regardais, mais seulement du coin de l'œil, mon auteur de philosophie, j'aperçus ma plume qui gisait immobile à côté de mon encrier. A sa vue, je tressaillis malgré moi, et la saisissant soudain : " O ma plume, m'écriai-je, toi qui sais donner un corps et une figure à ma pensée, toi qui as bu des flots d'encre pour me servir avec zèle ; toi qui griffonnas sous mes doigts tant d'hieroglyphes dignes de l'antique Egypte ; toi

par qui j'ai pu mettre au jour toutes les savantes pensées écloses dans mon cerveau : plume fidèle, plume chérie, je réclame encore une fois ton secours. Viens confier au papier ce glorieux voyage que j'ai accompli en ce jour, et qui va me conduire à l'immortalité; tu fus toujours docile et obéissante; rends-moi ce dernier service, et pour prix de ton zèle tu partageras mes destinées; comme moi tu deviendras immortelle. Non, tu ne seras pas condamnée à l'oubli, tu ne languiras pas dans une honteuse poussière : les rayons de ma gloire rejailliront sur toi, tu seras honorée de mes derniers neveux, et un jour, si la fortune ne me trompe pas, tu brilleras enclenchée dans l'or et le diamant...." Pendant que je parlais ainsi dans mon enthousiasme, la cloche vint couper le fil de mon discours, et mettre fin à mon voyage; il me fallut fermer mon pupitre et descendre bon gré, mal gré, à la salle de récréation.

A l'étude suivante, il me prit fantaisie d'écrire mes impressions de voyage à l'exemple de tous les voyageurs. Je l'ai fait, et je vous ai aujourd'hui raconté mes aventures. Puissiez-vous, messieurs, avoir éprouvé autant de plaisir à les entendre, que j'en ai éprouvé, moi, à les écrire.

LES NOCES DU DINDON.

Une dinde de haut parage
Allait contracter mariage
Avec un jeune et beau dindon,
Digne de lui donner son nom.
Le noir éclat de son plumage
Et le splendide vermillon
De sa fraise pendante en forme d'abat-joue,
Sa façon de faire la roue
Et je ne sais quel air aimable et fanfaron,
Avait fait de ce Céladon
Le secret idéal des dindes du canton.
Aussi, dans tout le voisinage,
La volaille des basses-cours
Se prépara pendant huit jours
A fêter dignement son entrée en ménage.
Les personnes d'un certain âge,
Pour déchirer le couple, aiguïsèrent leur bec,
Et la jeunesse, au cœur moins sec,
De cet époux charmant abjurant l'espérance,
Se consola bientôt en pensant à la danse

Un ménage patriarcal,
Comme on en trouve encor dans le monde animal,
Vivait non loin de là, dans un modeste asile.
Connaissant le bonheur, ignorant le plaisir,
Ils coulaient une vie innocente et tranquille.
Mais en un jeune cœur, que ne peut le désir?
Un de leurs rejetons, une tendre poulette,
Blanche, grasse et, qui sait? peut-être un peu coquette,
Logea dans son petit cerveau,
Epris de tout objet nouveau,
Le dessein arrêté d'aller à cette fête.
Elle voulait se divertir;
Il y fallut bien consentir.

Le jour du bal arrive. On accourt, on s'assemble,
Poules, dindons, canards, tous gens des mieux huppés,
Tous gens à s'amuser ardemment occupés :
Jamais on n'avait vu tant de bêtes ensemble.
Tout cela sautait, s'agitait,
Criait, s'appelait, se heurtait :
On ne savait auquel entendre,
On ne savait à qui se prendre ;
Le bruit était étourdissant :
Enfin, c'était un bal charmant.

Dans les flots de cette cohue,
Notre pauvre poulette ahurie et perdue,

Allait, venait de tout côté,
Promenant autour d'elle un regard éfaré.
Un jeune coq approche et l'invite à la danse :
Elle tressaille de bonheur.
Mais hélas ! la foule est si dense,
On la suit d'un œil si moqueur,
La chaleur est si grande et si grande sa peur,
Qu'elle reste immobile auprès de son danseur.
Un lourd oison passant, lui marche sur la patte,
D'une façon peu délicate.
Un autre, la lorgnant, demande à son voisin :
" Ne veux-tu pas danser avec cette poulette ?
— Non, dit l'autre, elle a l'air trop bête."

Et tous deux passent leur chemin.
Elle s'enfuit toute honteuse,
Mais trouve partout sur ses pas
Cette foule sottie et railleuse
Qui la toise de haut en bas.
Partout des toilettes froissées,
Partout des vanités blessées,
Partout un assaut furieux
De sentiments mesquins, jaloux et curieux :
L'égoïsme partout, nulle part en revanche
Une joie innocente et franche.
" Est-ce donc là, dit-elle avec un gros soupir,
Ce qu'on appelle le plaisir ?
Des taches à ma robe blanche,
Bien des plumes de moins et des illusions,
Voilà tout ce que je remporte
De ces folles réunions !"
Elle dit et, gagnant la porte,
Va retrouver la douce paix
De la demeure maternelle,
Jurant de n'en sortir jamais.
On dit qu'à sa promesse elle resta fidèle :
Mais dans le monde, hélas ! combien peu font comme elle !

O vous qui poursuivez d'un incessant désir
Les faux amusements et les pompes mondaines,
Quand donc sentirez-vous, âmes folles et vaines,
De combien de dégoûts se compose un plaisir ?

Cte. A. DE SÉGR.

LA BOITE D'EBENE.

Par une belle matinée d'été, deux jeunes enfants, dont l'un était un garçon et l'autre une fille, s'amusaient à jouer dans un des principaux jardins d'Ajaccio, capitale de l'île de Corse. Chacun d'eux était armé d'un de ces filets attachés à un long manche de bois, dont on se sert pour faire la chasse aux papillons, et ils poursuivaient avec ardeur les légers insectes à mesure qu'il s'en présentait à leurs yeux.

Le petit garçon, qui s'appelait Napoléon, était l'un des fils de Charles Buonaparte et de Lætitia Ramolino, et la petite fille était sa sœur Elisa.

En s'amusant de la sorte, ils se dirigèrent vers un berceau de verdure formé par une double rangée de lilas en fleurs et situé à l'extrémité du jardin, qu'une simple haie séparait de la campagne. Un moment arriva où les enfants, rivalisant d'agilité pour attraper un superbe papillon qui venait précisément de s'élever d'un bouquet de lilas, entre-choquèrent leurs filets, si bien que le splendide insecte parvint à s'échapper. Aussitôt le papillon monta dans l'air en décrivant une quantité de zigzags; puis il passa par-dessus la haie et disparut dans les champs voisins.

— Mon Dieu ! Napoléon, que fais-tu donc là ? s'écria en ce moment la jeune fille.

— Ce que je fais ? Mais tu vois bien que je passe la haie, afin de poursuivre le papillon. Fais comme moi, et passe par ici.

En disant ces mots, il écarta d'une main le rideau de

ronces qui formait la clôture, et tendit l'autre à sa sœur pour l'aider à se faire jour à travers la haie.

Une fois libres et en pleine campagne, tous deux se mirent immédiatement à la poursuite du fugitif; mais à peine s'était-il écoulé quelques minutes, qu'Elisa poussa un grand cri d'épouvante. Dans l'ardeur de sa course, elle avait renversé une petite paysanne qui se rendait au marché de la ville avec un panier d'œufs. La jeune fille, le panier, les œufs, tout était par terre, et le pis était que la plupart des œufs étaient cassés.

—Allons-nous-en bien vite, murmura tout bas Elisa à l'oreille de son frère. Elle ne nous connaît pas, et maman ne saura rien de ce qui vient d'arriver.

—Oh! non, je ne veux pas m'en aller, répliqua Napoléon. Je veux rester auprès de cette pauvre petite fille. Vois donc comme elle sanglote. Nous avons fait le mal, et il est de notre devoir de le réparer.

A cette réponse, Elisa se prit à rougir et baissa la tête; car elle sentait combien était juste le reproche que son frère lui adressait. Aussi, voulant réparer sa faute autant qu'elle pouvait, elle aida la petite paysanne à se relever, la consola de son mieux; et, après avoir essuyé les larmes qui lui inondaient le visage, elle se mit en devoir de ranger dans le panier les œufs qui étaient restés intacts. Mais, hélas! elle reconnut que plus des trois quarts étaient brisés.

—Mon Dieu! mon Dieu! qu'advient-il de moi? s'écria la petite paysanne en voyant le désastre que sa chute avait causé. Voilà au moins pour trois francs d'œufs cassés. Que va dire ma mère quand je reviendrai à la maison? Comme elle va être saisie! Car l'argent que je devais obtenir de ces œufs était destiné à acheter du pain pour trois jours.

—Allons, mon enfant, allons, cesse de te lamenter. Voici déjà une partie de l'argent qu'auraient produit tes œufs. Si tu veux venir avec nous, je te donnerai le reste, lui dit Napoléon en lui glissant dans la main deux petites pièces qu'il avait tirées de sa poche.

En entendant son frère parler de la sorte, Elisa lui jeta un regard significatif en disant tout bas:

—A quoi donc penses-tu, Napoléon? Nous allons certainement être mis au pain et à l'eau pour trois jours au moins.

—Cela ne fait rien. Nous avons cassé les œufs de cette enfant, et il est juste que nous lui payions ce qu'elle a perdu par notre faute, répartit Napoléon.

En ce moment, la voix d'une des domestiques de la maison se fit entendre, qui appelait dans un bois voisin le nom de Napoléon et celui d'Elisa.

—Nous sommes ici! nous sommes ici! répondirent les deux enfants de toutes leurs forces et en même temps.

—Enfin, je vous retrouve! exclama la femme de charge. Voilà bien longtemps que je vous cherche de tous côtés..... Mais qu'est-ce que cette petite fille-là? ajouta-t-elle en apercevant la jeune paysanne qui cheminaient derrière Napoléon.

—Ma foi, répliqua celui-ci, nous avons eu le malheur de casser ses œufs en poursuivant un papillon. Je l'ai engagée à venir avec nous, afin que mamam lui paye le dommage que nous avons causé.

Peu de temps après, les deux enfants, suivis de la domestique et de la petite paysanne, entrèrent dans le salon où la famille Buonaparte se trouvait réunie en ce moment, et s'entretenait avec un jeune prêtre, Joseph

Fesch, frère de la dame de la maison et, plus tard, si connu sous le nom de cardinal Fesch.

Madame Lætitia, les interpellant aussitôt, leur dit: —Napoléon et Elisa, je vous ai donné à chacun un filet; mais, vous devez vous rappeler que je vous ai défendu de passer à travers la haie du jardin. Vous avez contrevenu à mes ordres. C'est pourquoi, rendez-moi vos filets; car je ne veux plus que vous ayez l'occasion de me désobéir une autre fois.

—Chère bonne mère, c'est moi seul qu'il faut punir, lui répondit Napoléon; car j'ai engagé Elisa à me suivre.

Elisa ne dit pas un seul mot. Mais, lorsqu'elle entendit son frère s'accuser seul et assumer sur lui toute la faute, elle lui sauta au cou et l'embrassa avec toute l'effusion de la reconnaissance.

—Chère sœur, dit en ce moment le jeune prêtre, avouer franchement une faute qu'on a commise, c'est montrer le désir sincère de s'amender. C'est pourquoi, je vous prie de pardonner à Napoléon.

—O mon bon oncle, demandez donc aussi pardon pour moi! s'écria en ce moment Elisa; car je suis bien plus coupable que mon frère.

—Quelle grande faute avez-vous donc commise? demanda le prêtre en souriant doucement à l'enfant. Dites-la nous franchement, et je vous promets d'intercéder également pour vous.

Elisa, à qui cette assurance avait rendu quelque courage, commença aussitôt, mais d'une voix tremblante, le récit de ce qui s'était passé. Elle raconta comment elle avait renversé la petite paysanne avec son panier d'œufs, et comment elle avait d'abord voulu cacher cet événement à sa mère.

—A présent, ajouta-t-elle, je sens fort bien que j'eusse très-mal agi en cherchant à celer la faute dont je m'étais rendue coupable.

—Certainement, vous auriez mal agi, mon enfant, reprit l'oncle. Mais vous venez de confesser sincèrement votre faute, et j'espère qu'à l'occasion vous ferez toujours de même. Pour vous y encourager, je demande à votre bonne mère de vous pardonner aussi.

Après ces paternelles paroles de son frère, madame Lætitia ne put tenir rigueur à ses enfants.

—Maintenant, chère mère, il me reste encore une grâce à vous demander, reprit Napoléon. Vous avez coutume de me donner chaque semaine dix sous pour argent de poche. Laissez-moi vous prier de payer pour moi les œufs cassés de la jeune fille que voilà et qui attend avec une si grande anxiété comment tout cela finira. Vous me retiendrez mon argent de poche jusqu'à ce que toute la somme soit payée; elle s'élève à soixante sous.

—Bien volontiers, répartit madame Lætitia en mettant soixante sous dans la main de la petite paysanne. Et maintenant souviens-toi, Napoléon, que tu es mon créancier pour six semaines.

La petite fille, toute ravie de l'heureuse issue que venait d'avoir la catastrophe arrivée à son panier d'œufs, s'avança alors vers Napoléon, pour lui rendre les deux pièces d'argent qu'il lui avait déjà données; mais il refusa de les reprendre. Charmée de la loyauté de la jeune inconnue, madame Lætitia se mit à l'interroger sur sa famille. L'enfant lui répondit qu'elle était la fille d'un pêcheur, que sa mère était malade et alitée, et qu'ils habitaient une petite cabane au bord de la mer, non loin

de l'endroit où elle avait été renversée avec son panier d'œufs.

— Si ta mère est malade, mon enfant, elle a peut-être besoin du secours d'un médecin. Dis-lui que j'irai la voir.

— O mamam, dit Napoléon, allons-y à l'instant même ; nous reconduirons cette enfant chez elle.

— Bien volontiers, répliqua la noble femme. Nous allons nous mettre immédiatement en route.

Sans attendre que cette permission leur fût donnée deux fois, les enfants se dirigèrent gaiement, sous la conduite de la petite fille, vers l'endroit où demeurait sa famille. Après avoir cheminé pendant quelque temps, ils arrivèrent en vue d'un énorme rocher au pied duquel s'élevait une misérable cabane.

— Voilà notre maison, leur dit la fille du pêcheur en désignant du doigt cette chétive habitation.

A l'entrée de la cabane, ils virent un jeune garçon d'environ douze ans, qui s'occupait à faire un filet de pêche. Au près de lui était assise une petite fille qui rongeaient une croûte de pain, et plus loin, un enfant dormait tranquillement dans un vieux berceau de jonc couvert d'un lambeau de courte-pointe.

Les plus âgés de ces trois enfants étaient, à la vérité, assez pauvrement couverts. Mais, en regardant avec quelque attention leurs vêtements, on reconnaissait, au soin avec lequel ils étaient rentrés et ravaudés, la sollicitude et l'habileté de leur pauvre mère ; et, si le petit qui dormait avait les joues et les bras d'une pâleur et d'une maigreur extrêmes, au moins le bonnet qu'il avait sur la tête et la couverture de son berceau étaient d'une propreté irréprochable. Dans la cabane, il n'y avait que l'ameublement strictement nécessaire ; et, dans l'angle le plus reculé de la chambre unique dont elle se composait, vous eussiez vu un misérable grabat, où se trouvait couchée une femme jeune encore, mais dont le visage amaigri portait la double empreinte de la souffrance et de la misère.

Madame Buonaparte n'avait pas tardé à rejoindre ses enfants. Après avoir franchi le seuil de la rustique habitation, elle se sentit navrée à la vue du spectacle qui s'offrait à ses regards ; car elle avait été loin de s'attendre au tableau d'un dénûment pareil à celui qu'elle avait devant les yeux. Après avoir conversé pendant quelques moments avec la femme malade, elle lui demanda si elle recevait la visite d'un médecin. En apprenant que l'infortunée n'avait pas de quoi rémunérer de semblables soins, elle lui promit de lui envoyer le lendemain le médecin de sa maison.

Pendant que sa noble mère s'entretenait ainsi avec la malade, Napoléon s'était approché du petit garçon qui ne cessait de travailler avec ardeur à son filet, et bientôt ils eurent fait connaissance l'un avec l'autre.

— Est-ce un ouvrage bien difficile que vous faites là ? demanda le fils de madame Letitia, au petit garçon.

— Oh ! non, cela n'est pas difficile, répondit celui-ci. Je suis habitué à ce genre de travail qui exige seulement un peu d'attention.

— Vous ne gagnez pas grand-chose à cela, je suppose ? reprit Napoléon.

— Quant à cela, répliqua le jeune pêcheur, c'est une autre affaire. Je ne gagne rien du tout. Je travaille uniquement pour mon père, comme c'est mon devoir.

Il a déjà assez de peine à gagner de quoi vivre pour nous tous.

— Et vous aimez le travail ?

— Certainement je l'aime, et je ne suis jamais plus heureux que lorsque je suis occupé. Je voudrais bien être assez grand pour devenir marin ou apprendre quelque autre métier ; car je pourrais alors aider mes bons parents.

— Quel est votre nom ?

— Je m'appelle Jacopo.

— Eh bien, Jacopo, soyons amis. Je veux vous venir voir de temps en temps.

— De tout mon cœur, monsieur Napoléon. Je serai bien content de vous voir quelquefois sur la côte.

Depuis ce jour, madame Buonaparte et ses enfants prirent l'habitude de visiter régulièrement les habitants de la cabane. Il s'établit de la sorte une liaison de plus en plus étroite entre Jacopo et Napoléon. Celui-ci forçait, chaque semaine, son jeune ami à accepter la moitié de son argent de poche ; et Jacopo, de son côté, eût volontiers sacrifié sa vie pour sauver celle de son jeune bienfaiteur, si l'occasion s'en était présentée. Cependant cette intimité ne dura pas longtemps ; car Napoléon, ayant atteint sa dixième année, fût obligé de quitter Ajaccio et envoyé par sa famille en France pour commencer ses études. Avant son départ, il fit une visite d'adieu à la famille du pêcheur, et bien des larmes de chagrin inondèrent les joues des deux amis lorsqu'ils prirent congé l'un de l'autre. Napoléon avait une jolie petite boîte d'ébène qu'il avait toujours gardée avec le plus grand soin et sur le couvercle de laquelle il avait entaillé avec la pointe d'un canif les lettres initiales de son nom et de son prénom. Il la donna à Jacopo qui la reçut avec la joie la plus vive comme un précieux souvenir, et promit de ne jamais s'en séparer et même de la porter toujours sur son cœur.

C'est ainsi que finit cette liaison d'enfance qui s'était formée entre Napoléon et Jacopo.

Napoléon entra, dès l'âge de dix ans, à l'école militaire de Brienne et en sortit, six années plus tard, en 1784, avec les épaulettes d'officier d'artillerie. Personne n'ignore la fortune prodigieuse de cet homme, qui fut un des capitaines les plus illustres dont l'histoire fasse mention, qui établit en Europe un empire plus vaste que celui de Charlemagne, et qui porta, pendant dix ans, une couronne et un sceptre comme jamais aucun monarque n'en avait porté jusqu'alors. Si les circonstances lui avaient permis d'appliquer uniquement aux arts de la paix le puissant génie dont il était doué, il eût laissé un nom impérissable dans la mémoire reconnaissante des nations, et cette gloire eût été bien plus grande que celle qu'il acquit comme souverain et comme homme de guerre, bien qu'il reste, à ce dernier titre, un phénomène historique qui fera l'admiration de tous les siècles.

Vers la fin de l'année 1805, c'est-à-dire une année après que Napoléon eut été couronné empereur des Français, il se trouvait engagé dans une grande guerre avec une coalition formée contre lui par l'Autriche, la Russie, l'Angleterre, la Suède et le roi de Naples. Cette grande ligue avait été négociée par l'Angleterre qui, voulant éviter l'invasion de son territoire menacé par une armée française de cent vingt mille hommes, rassemblée sur la côte de Bologne et déjà prête à s'embarquer, avait eu l'adresse de faire dériver toutes ces forces

vers l'Allemagne. En effet, l'empereur avait brusquement franchi le Rhin avec son armée, le 24 et le 26 septembre; fait, presque sans coup férir, mettre bas les armes à quatre-vingt-cinq mille Autrichiens avant la fin d'octobre, et pris la ville de Vienne, le 13 novembre. Puis il s'était dirigé vers la Moravie, où deux armées de Russes et d'Autrichiens s'étaient concentrées. Vers la fin de novembre, il occupait, près de Brunn, une position fort avantageuse; mais il dédaigna d'en profiter, disant qu'il n'aurait là qu'une bataille ordinaire. Il fit donc mine de se retirer, pour inspirer de la sécurité à l'ennemi, et de montrer quelque inquiétude, tout en resserrant les masses de son armée pour mieux en masquer la force. Grâce à cette manœuvre, il attira les Autrichiens et les Russes dans les plaines voisines du village d'Austerlitz. Les voyant arrivés là, il s'écria :

— Ils sont à moi !

Sa confiance dans ses dispositions était si grande, que, la veille de la bataille qui allait se livrer, il s'occupait tranquillement d'affaires civiles et de l'administration intérieure de l'empire. La nuit suivante, il dormit d'un profond sommeil, et, le lendemain, 2 décembre, il remporta une des plus brillantes victoires qui aient signalé son histoire militaire.

Dès les premières heures du jour, on le vit se placer à la tête de son état-major, et commencer cette lutte immense où, avec soixante mille hommes, il allait anéantir ou disperser soixante-cinq mille Russes et vingt mille Autrichiens.

Au plus fort de cette bataille mémorable, où ces deux armées essayèrent une si complète défaite, un soldat autrichien s'étant avancé à quelques pas de Napoléon, dirigea vers lui son fusil et fit feu. Mais, avant que le coup fût parti, un soldat français avait eu le temps de se précipiter devant l'empereur pour le couvrir de son corps, et ce brave tomba frappé de la balle destinée à son souverain.

Malgré la rapidité avec laquelle tout cela s'était passé, Napoléon avait parfaitement remarqué tous les détails de cette scène, et il donna aussitôt l'ordre de transporter le blessé à l'ambulance.

La bataille finie et gagnée, son premier soin fut d'aller s'enquérir lui-même du sort de l'homme qui l'avait préservé peut-être de la mort avec un si héroïque dévouement. Heureusement la blessure ne fut pas reconnue mortelle. Ce généreux soldat parut oublier toutes ses souffrances, et un rayon de joie illumina ses yeux quand il vit auprès de son lit s'arrêter l'Empereur. Napoléon lui-même sembla saisi d'une émotion dont il eut de la peine à se rendre maître; car il crut un moment avoir déjà vu ailleurs le blessé. En le regardant plus attentivement, et en le voyant serrer dans ses mains les débris d'une petite boîte d'ébène, il reconnut que le soldat n'était autre que Jacopo, le fils du pêcheur corse.

Nos lecteurs savent déjà les commencements de l'histoire de Jacopo. Ebloui par l'éclat que les victoires d'Italie et la campagne presque fabuleuse d'Égypte avaient jeté sur les armes de la France, il avait quitté son humble profession de pêcheur pour servir sous les ordres de son camarade d'enfance qu'il n'avait cessé d'aimer par-dessus tout. La petite boîte que Napoléon lui avait donnée comme un souvenir d'amitié, il l'avait constamment gardée sur lui, et ce fut elle qui, à la journée d'Austerlitz, avait amorti la balle qui lui était adressée.

L'empereur ne laissa pas sans récompense le noble dévouement que Jacopo lui avait montré. Il le plaça dans sa garde du corps, où le soldat monta si rapidement en grade que bientôt il put servir de soutien à toute sa famille.

Le rôle de Jacopo ne finit pas là. Plus tard, quand Napoléon, ayant succombé sous les efforts de l'Europe, eut été confiné dans l'île Sainte-Hélène, Jacopo ne se relâcha point de la fidélité qu'il avait vouée à son ancien ami.

Pendant longtemps on vit un canot rôder autour de l'île, pendant qu'un petit bâtiment se tenait à l'ancre à quelque distance. Dans ce canot vous eussiez reconnu Jacopo, déterminé à tenter, même au péril de sa vie, tous les moyens pour sauver son bienfaiteur. Mais la vigilance des sentinelles anglaises qui gardaient l'impérial prisonnier, rendit vains tous les efforts de l'ancien soldat. Après plusieurs années, Jacopo se fixa à Sainte-Hélène et fut admis au service de l'empereur, qu'il soigna durant la longue maladie qui le conduisit au tombeau le 5 mai 1821. Le fidèle serviteur resta dans l'île désormais historique, jusqu'en 1840, époque où les restes de Napoléon furent rendus à la France.

Pendant longtemps, les curieux, descendus dans la crypte du Dôme des Invalides où le corps de l'Empereur repose dans une urne de porphyre, ont pu remarquer un vieillard à cheveux blancs qui se tenait dans un religieux silence auprès du funèbre monument. On reconnaissait sans peine en lui un de ces héroïques soldats qui avaient figuré dans l'épopée impériale. Quand on l'interrogeait sur l'une ou l'autre des grandes batailles de Napoléon, il répondait avec un mouvement d'orgueil :

— J'en étais.

Mais, quand on citait le nom d'Austerlitz, il se bornait à porter la main à sa poitrine : geste intelligible pour ceux-là seuls qui connaissent l'histoire de Jacopo; car ce vieillard n'était autre que le fils du pêcheur corse dont Napoléon, étant enfant encore, avait tant de fois visité l'humble cabane.

Depuis plusieurs années déjà, le brave Jacopo n'existe plus. Mais il a laissé, parmi les vivants, le pieux souvenir d'un dévouement sans bornes et d'une fidélité à toute épreuve.

AVIS.

Les personnes qui désireraient occuper M. Michel pour la recherche, l'examen ou l'exploitation de gisements aurifères et cuprifères (mines d'or et de cuivre) peuvent lui écrire, rue Craig, No. 148, à Montréal.

AVIS.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

Pour 1 an. \$1

Les abonnements datent du 1er janvier et sont payables d'avance.

Il faut s'adresser (*franco*, si c'est par lettre), pour tout ce qui concerne la Rédaction, à Achille Belle, écrivain, pour l'abonnement, etc., comme par le passé, à M. Eusèbe Sénécal, imprimeur et éditeur de l'*Echo*, No. 4, rue St. Vincent, Montréal.